

**A propos d'une souche
de *Sabouraudites (Microsporium) gypseus* isolée
au Congo Belge,**

PAR

R. VANBREUSEGHEM et G. BORGERS.

(Reçu pour publication le 9 avril 1951.)

Il y a environ six mois, l'un d'entre nous (G. B.) était consulté à Coquilhatville pour une affection cutanée survenue peu auparavant chez une enfant de race blanche, âgée de sept ans, arrivée récemment d'Europe. Les lésions semblaient avoir débuté par le poignet droit, à la face antéro-externe, sous l'aspect d'une petite papule, qui fut rapidement excoriée par le grattage et s'étendit par son bord alors que son centre se déprimait. Peu après, apparut une seconde lésion sur l'omoplate gauche; elle prit en peu de jours l'allure d'un herpès circiné ou roue de Sainte-Catherine.

Sous l'influence d'un traitement combinant des applications d'alcool iodé et de fungétol, les lésions disparurent assez rapidement et quatre à cinq semaines après leur début, il ne restait plus à l'endroit où elles étaient apparues qu'une légère pigmentation brunâtre.

L'examen microscopique des squames prélevées sur les lésions a confirmé le diagnostic clinique de mycose en mettant en évidence des filaments mycéliens nombreux, réduits pour la plupart en courtes arthrospores. On n'a pas trouvé de poils follets envahis par le parasite. La mise en culture des squames permit d'isoler avec la plus grande facilité un dermatophyte que nous avons identifié comme étant une souche de *Sabouraudites (Microsporium) gypseus* et dont nous reparlerons plus loin. L'ino-

cultation de cette souche à la peau d'un cobaye détermine en une dizaine de jours l'apparition d'une teigne typique. Des filaments mycéliens furent retrouvés en abondance dans les squames et plusieurs rétrocultures furent obtenues. Aucun des poils cependant n'était atteint. Trois semaines plus tard toute lésion avait disparu.

Cette souche étant isolée pour la première fois au Congo Belge, il était intéressant de déterminer les conditions dans lesquelles l'affection avait été acquise et de savoir notamment s'il s'agissait d'un dermatophyte autochtone ou d'une souche importée d'Europe par l'enfant à son retour de congé. L'interrogatoire et l'examen de la famille et des domestiques a démontré que seule la petite malade était porteuse d'une mycose. Les premiers symptômes firent leur apparition vingt-quatre heures après qu'elle eut quitté Léopoldville où elle avait joué avec un jeune chien qui ne présentait pas de signes d'affection cutanée. Il est donc possible que l'affection ait été acquise à Léopoldville ou en Europe avant son départ pour l'Afrique. Il faudra donc attendre d'avoir isolé de nouvelles souches de *S. gypseus* pour pouvoir l'intégrer dans le tableau des dermatophytes du Congo Belge.

Les *Sabouraudites* isolés du Congo Belge sont actuellement au nombre de deux : le *S. duboisi* Vanbreuseghem 1949 (1) et le *S. langeroni* Vanbreuseghem 1950 (2). Les lésions déterminées par ces dermatophytes ont été étudiées par l'un de nous (R. V.) dans un travail publié en 1950 (3). Le *S. duboisi*, dont une seule souche a été isolée, produit des lésions de la peau glabre. Le *S. langeroni*, voisin du *S. audouini*, détermine des teignes du cuir chevelu, et dans 10 % des cas, des teignes de la peau glabre. Le premier a les caractères d'un *Sabouraudites* d'origine animale, comme le *S. gypseus*; le second a les caractères d'un *Sabouraudites* d'origine humaine, comme le *S. audouini*.

La souche de *S. gypseus* que nous avons isolée présente les caractères classiques de ce dermatophyte. Sur milieu de Sabouraud, à la température ordinaire, les colonies se développent rapidement et atteignent en une semaine environ un diamètre de 1 cm. Ces colonies, de couleur canelle, légèrement duveteuses, peu saillantes sur le milieu de culture, légèrement grenues, se terminent par un bord régulier et légèrement poudreux. L'exa-

men microscopique montre un très grand nombre de microconidies (aleuries) et de macroconidies (fuseaux). Les microconidies sont réparties le long des filaments aériens suivant le type acladium. Les fuseaux sont les fuseaux classiques des *Sabouraudites* : fuselés, à parois épaisses, couverts de verrucosités, ils sont insérés sur un pédicule mince et se terminent par une extrémité pointue. Ils sont divisés en logettes dont le nombre va de quatre à dix. Souvent ces fuseaux sont rassemblés en bouquets.

Dans la description qu'il fit du *Sabouraudites duboisi*, l'un d'entre nous, décrivant les fuseaux de ce dermatophyte, fit remarquer que beaucoup d'entre eux étaient porteurs de ce qu'il appela un « appendice flagelliforme ». Cet appendice flagelliforme est en réalité un filament mycélien, la plupart du temps non segmenté, qui part de l'extrémité libre du fuseau. Dans les primocultures du *S. duboisi*, on le trouvait en très grande abondance, mais dans les subcultures il allait en disparaissant, de telle sorte qu'actuellement on ne peut plus en trouver.

Or, dans les primocultures que nous avons faites de la souche de *S. gypseus* que nous venons d'isoler, les fuseaux étaient également porteurs de ces mêmes appendices flagelliformes, à telle enseigne que nous avons cru d'abord avoir en mains une souche de *S. duboisi*. Comme les appendices flagelliformes du *S. duboisi*, ceux du *S. gypseus* disparaissent progressivement dans les subcultures et il est impossible de les y retrouver après un certain temps.

La question en était là et nous embarrassait assez fort. D'une part, nous n'avions pas isolé jusqu'alors beaucoup de souches de *S. gypseus*. D'autre part, la présence d'appendices flagelliformes n'avait pas, à notre connaissance, été signalée dans la description de ce dermatophyte. C'est alors qu'un de nos correspondants (le Prof. H. Westerdijck, Directeur du Centraal Bureau voor Schimmelcultures de Baarn) nous signala avoir isolé un *S. gypseus* dans lequel elle avait retrouvé les appendices flagelliformes que nous avons signalés à propos du *S. duboisi* et, d'autre part, elle nous indiquait que ces appendices avaient été représentés par R. Sabouraud dans la figure n° 413 de la page 709 de son *Traité des Teignes* (4). Le fait est bien exact et Sabouraud a bien vu ces filaments qui partent de l'extrémité

des fuseaux, mais, chose curieuse, il n'en a pas fait la description dans le texte.

Il faut donc bien admettre que les appendices flagelliformes sont des attributs non seulement du *S. duboisi*, mais encore du *S. gypseus* puisqu'ils ont été vus par Sabouraud, par Westerdijck et par nous-même. Toutes les souches de *S. gypseus* ont-elles des fuseaux porteurs d'appendices flagelliformes ? C'est une question à laquelle il est impossible de répondre mais qui peut rapidement s'éclairer maintenant que l'attention est attirée sur ce détail de morphologie.

Quelle est la signification de ces appendices flagelliformes ? Rappelons la description qui fut faite par l'un d'entre nous (1) : « Environ 10 % des fuseaux se prolongent par un filament que nous appelons appendice flagelliforme. Cet appendice peut être divisé en deux, voire trois segments, mais ce fait est tout à fait exceptionnel; la plupart du temps, il est simple. Sa longueur — même lorsqu'il est segmenté — n'excède jamais la longueur des fuseaux. Cet appendice flagelliforme naît de l'enveloppe du fuseau à son extrémité et n'est pas, comme on pourrait le croire, produit par le cytoplasme accumulé dans la loge distale du fuseau. Sa naissance est représentée par une condensation de la membrane du fuseau. Nous n'avons jamais vu d'aleuries prendre naissance sur cet appendice. »

Ces caractères, décrits à propos de *S. duboisi*, correspondent exactement aux appendices flagelliformes du *S. gypseus*.

On se gardera de considérer ces appendices comme des hyphes de croissance développés à partir des macroconidies. Ils s'en distinguent absolument par leur minceur et par leur situation sur le fuseau. Lorsqu'un fuseau quelconque est transporté d'une culture qui lui a donné naissance sur un milieu neuf, il donne naissance à des hyphes végétatives. Celles-ci prennent leur point de départ dans une ou plusieurs des logettes qui constituent le fuseau, que ces logettes soient ou non terminales. Généralement deux ou trois logettes seulement donnent naissance à ces hyphes végétatives, rarement plus.

Les appendices flagelliformes, au contraire, naissent en même temps que le fuseau, alors que celui-ci est encore inséré sur son pédicule grêle. C'est, dans les primocultures, un ornement nor-

mal du fuseau ou plus exactement d'une certaine quantité de fuseaux. Quelle est sa signification exacte ? Il nous semble impossible de le dire. Mais nous pensons qu'on ne peut absolument pas le confondre avec les hyphes végétatives qui naissent aux dépens du fuseau.

Un fait des plus curieux est la réduction progressive du nombre des appendices dans les subcultures, réduction qui aboutit à leur disparition totale après un certain temps.

Résumé. — Une souche de *Sabouraudites (Microsporium) gypseus* a été isolée au Congo Belge d'un herpès circiné apparu chez une petite fille européenne peu de temps après son arrivée au Congo Belge. Il est impossible d'affirmer que l'affection a été acquise au Congo Belge; on ne peut, par conséquent, ajouter ce dermatophyte à la flore des dermatophytes congolais jusqu'à plus ample informé.

Dans cette souche, les appendices flagelliformes décrits antérieurement à propos du *S. duboisi* ont été retrouvés. Ces appendices ont une signification différente des hyphes végétatives qui naissent sur le fuseau à l'occasion de sa reproduction.

Samenvatting. — Een cultuur van *Sabouraudites (Microsporium) gypseus* werd afgezonderd bij een Europees meisje, kort na haar aankomen in Belgisch Congo. Het kind vertoonde als dermatose een herpes circinatus. Het is onmogelijk vast te stellen of de huidandoening in Congo plaatselijk was ontstaan of reeds uit Europa werd meegebracht. Zweepdraadvormige aanhangsels, zoals reeds beschreven bij *S. duboisi*, waren bij deze stam ook aanwezig.

REFERENCES.

1. Vanbreuseghem, R. Description d'un nouveau dermatophyte isolé au Congo Belge, *Sabouraudites (Microsporium) duboisi* n. sp. Ann. Paras., 1949, 24, 3/4, 252-258.
2. Vanbreuseghem, R. Contribution à l'étude des dermatophytes du Congo Belge: le *Sabouraudites (Microsporium) langeroni* n. sp. Ann. Paras., 1950, 25, 5/6, 509-517.

3. Vanbreuseghem, R. Diagnose et systématique des dermatophytes. Contribution à la connaissance des teignes du Congo Belge. *Ann. Soc. Belge Méd. Trop.*, 1950, 30, 4, 865-986.
4. Sabouraud, R. Les teignes. Paris, Masson, 1910.